

N°8612
PROJET DE LOI

**portant approbation de l'Accord de siège entre le Grand-Duché de Luxembourg et la
Cour de Justice Benelux, fait à Luxembourg, le 2 juillet 2025**

*

Article unique. Est approuvé l'Accord de siège entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Cour de Justice Benelux, fait à Luxembourg, le 2 juillet 2025.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 4 mars 2026

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler